

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/10/2024 - 20730 - 2019 B 00548 - 835 405 689 - 2A DISTRIBUTION

Désignation de l'entreprise : SAS 2A DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 7 RUE STEPHANE HESSEL		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 8 3 5 4 0 5 6 8 9 0 0 0 2 6		Néant <input type="checkbox"/> *							
		Exercice N, clos le, 31012024							
		N-1 31012023							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement*	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 690	7 690	180		
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AP	1 186 875	582 117	604 759	723 946	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	481 273	378 039	103 234	149 636	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 598 340	1 298 134	1 300 205	1 401 372	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY	14 750		14 750		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	288 532		288 532	257 711
	Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD		BE						
Prêts	BF	BF							
Autres immobilisations financières *	BH	BI	128 812		128 812	127 086			
TOTAL (II)		BJ	BK	4 706 273	2 265 980	2 440 293	2 659 932		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU	1 271 070		1 271 070	1 149 814	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW						
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	18 373		18 373	47 729	
		Autres créances (3)	BZ	CA	726 146		726 146	1 386 675	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités		CF	CG	1 837 444		1 837 444	1 957 655		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	77 835		77 835	81 576		
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 930 868		3 930 868	4 623 449		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	CA	8 637 141	2 265 980	6 371 161	7 283 381		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an : CR

Stocks : Créances :

CERTIFIÉ CONFORME
AL ORIGINAL

Le Président

* Des explications complémentaires sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 2A DISTRIBUTION		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 600 000)	DA	600 000	600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 000	60 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	248 315	227 038
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	617 357	621 877
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 525 673	1 508 915
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 921 403	2 375 301
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 450	208 210
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 424 369	2 737 404
	Dettes fiscales et sociales	DY	414 994	416 421
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	71 847	32 302
	Autres dettes	EA	6 425	4 828
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EC			
TOTAL (IV)	EC	4 845 488	5 774 466	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	6 371 161	7 283 381	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 364 996	5 774 466	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2A DISTRIBUTION						Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	32 741 940	FB		FC	32 741 940	31 788 004	
	Production vendue } biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	149 899	FH		FI	149 899	200 980	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	32 891 839	FK		FL	32 891 839	31 988 984	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	7 000	82 719	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	906	41 874	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13 533	10 141	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	32 913 278	32 123 718
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	25 729 152	25 346 288	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(121 256)	(159 857)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	40 431	33 661	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 751 154	3 549 587	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	191 574	182 504	
	Salaires et traitements *					FY	1 592 869	1 475 437	
	Charges sociales (10)					FZ	398 191	375 828	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3) - dotations aux provisions			HS		GA	507 962	497 660
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	16 989	16 987	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	32 107 066	31 318 094	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	806 212	805 624	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	25 670	24 310	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		445	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	109	121	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	25 779	24 875	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	29 199	34 863	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	29 199	34 863	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 420)	(9 987)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	802 792	795 636	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS 2A DISTRIBUTION		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	32 307	31 862
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		35 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 307	66 862
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	18 066	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		38 516
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	18 066	38 516
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	14 241	28 347
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	199 675	202 106
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	32 971 364	32 215 456
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	32 354 006	31 593 579
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	617 357	621 877
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	1 760	2 112
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	906	41 874
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 736	1 692	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
REMBOURSEMENT TROP PERCU CONTRATS CUI 2022	18 066			
U ENSEIGNE - TVA / AVANTAGES NON FINANCES		6 708		
U ENSEIGNE - SUR EXCE ANTERIEUR		600		
REGUL PROVISION CFE 2020		25 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **6 371 161** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **32 971 364** euros
 - un total charges de **32 354 006** euros

 - dégage un résultat de **617 357** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/02/2023**
- finit le **31/01/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 2A DISTRIBUTION** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 371 161** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **32 971 364** euros et un total **charges** de **32 354 006** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **617 357** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2023** et finit le **31/01/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

dépréciation effectuée dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	7 690					7 690
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 690					7 690
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 186 875					1 186 875
Instal technique, matériel outillage industriels	436 803		44 470			481 273
Instal., agencement, aménagement divers	2 111 677		153 103			2 264 779
Matériel de transport	99 294					99 294
Matériel de bureau, informatique et mobilier	190 813		43 453			234 267
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			14 750			14 750
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 025 462		255 776			4 281 238
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	257 711		30 821			288 532
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	127 086		1 726			128 812
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	384 797		32 547			417 344
TOTAL	4 417 950		288 323			4 706 273

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	7 510	180	7 690
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 510	180	7 690
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	462 930	119 187	582 117
	Instal technique, matériel outillage industriels	287 167	90 872	378 039
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	882 054	249 996	1 132 049
	Matériel de transport	38 338	19 859	58 197
	Matériel de bureau, mobilier	80 019	27 868	107 888
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 750 508	507 782	2 258 290
TOTAL	1 758 018	507 962	2 265 980	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	31/01/2024
Emprunts			3 530 000	1 874 755
		TOTAL	3 530 000	1 874 755

Capital social

		31/01/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		60 000,00	10,0000	600 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		60 000,00	10,0000	600 000,00

Effectif moyen

		31/01/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		58	
	Ouvriers			
	TOTAL		62	

Créances et Dettes

		31/01/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	128 812	128 812	
	Clients douteux ou litigieux	635	635	
	Autres créances clients	17 737	17 737	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 100	1 100	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	116 913	116 913	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	83	83	
	Groupe et associés	362 053	362 053	
	Débiteurs divers	245 997	245 997	
	Charges constatées d'avances	77 835	77 835	
TOTAL DES CREANCES		951 166	951 166	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 921 403	440 910	1 480 493	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 424 369	2 424 369		
	Personnel et comptes rattachés	158 318	158 318		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 607	94 607		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 044	7 044		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	155 025	155 025		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 847	71 847		
	Groupe et associés	6 450	6 450		
	Autres dettes	6 425	6 425		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		4 845 488	3 364 996	1 480 493	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		453 832			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		20			

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/01/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2024
Capital social	600 000				600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	60 000				60 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	227 038	21 277			248 315
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	621 877	(621 877)		617 357	617 357
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 508 915	(600 600)		617 357	1 525 673

Date de l'assemblée générale 31/07/2023

Dividendes attribués 600 600

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 600 600

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 908 315

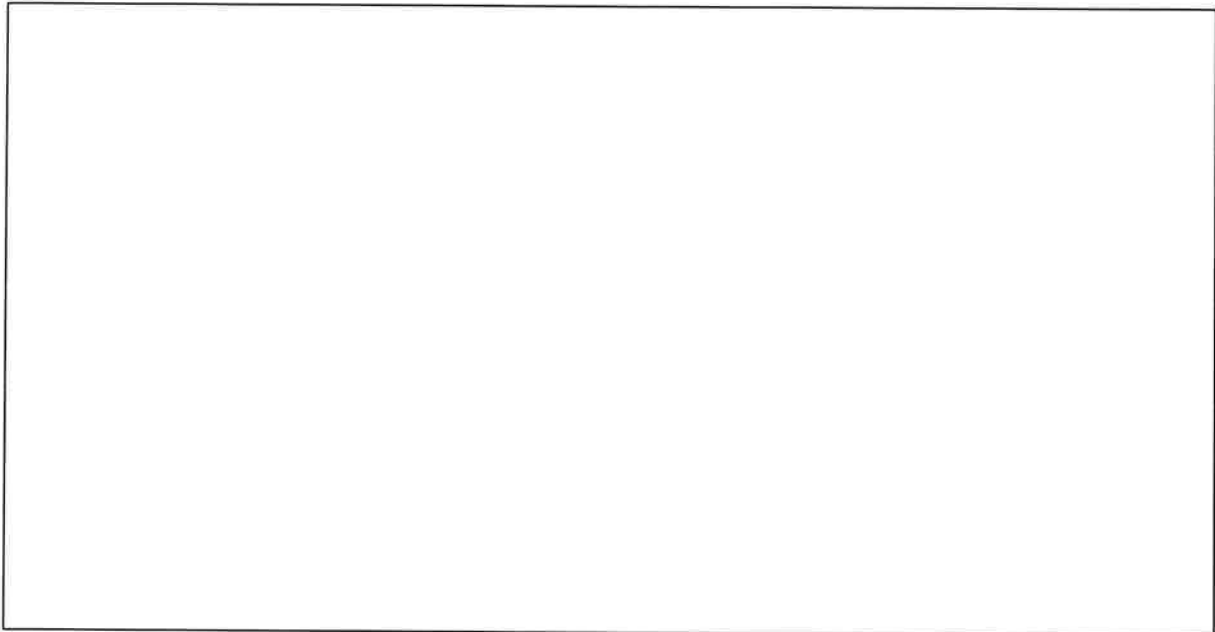
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 908 315

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 16 757

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	32 741 940		32 741 940
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	149 899		149 899
TOTAL	32 891 839		32 891 839



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/01/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		802 792	196 115	606 677
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		14 241	3 560	10 681
RESULTAT COMPTABLE		817 032	199 675	617 357

(1) après retraitements fiscaux.

--

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/01/2024	31/01/2023	%	%	31/01/2024	31/01/2023	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur E.Delaubert	9 838	9 680	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur E.Delaubert								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	9 838	9 680	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	9 838	9 680	100,00	100,00				

Stocks et En-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	1 271 070	1 149 814	121 256	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	1 271 070	1 149 814	121 256	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

2A DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 600 000 euros
Siège social : 7 rue Stéphane Hessel
Zac des Meuniers, 95550 BESSANCOURT
835 405 689 RCS PONTOISE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JUILLET 2024

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2024 - Pouvoirs

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2024 s'élevant à 617 357 euros de la manière suivante :

- La totalité au compte « autres réserves » 617 357 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices clos le	Distribution	Dividendes éligibles à la réfaction de 40%	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40%
31 janvier 2023	600 600 euros, Soit 10,01 euros par action	10,01 euros	600 589,99 euros
31 janvier 2022	564 000,00 euros, Soit 9,40 euros par action	9,40 euros	563 990,60 euros
31 janvier 2021	600 000 euros, Soit 10 euros par action	10 euros	599 990 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société XL1 Avocats, dont le siège social est situé 5 avenue Bertie Albrecht, 75008 PARIS immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 405 350 398, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

***Certifié conforme
La Présidente
La Société LG4
Arnaud LECOUBE***

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned below the typed name 'Arnaud LECOUBE'.

**2A DISTRIBUTION - SAS
ZAC Des Meuniers
7, Rue Stéphane Hessel
95 550 BESSANCOURT**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Janvier 2024**

**Emmanuel DELAUBERT
Commissaire aux Comptes
68, Rue de l'Arquette
14 000 CAEN**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Janvier 2024

Aux associés de la société « 2A DISTRIBUTION »

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2A DISTRIBUTION SAS relatifs à l'exercice clos le 31 Janvier 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Contest, le 25 Juin 2024

Le Commissaire aux comptes

Emmanuel DELAUBERT

